Réunion du 25 Février 2018

Membre : M. Charly PANTANO

COURRIER REÇU

- Fc ST ETIENNE : lu et noté
- Commission Délégué : rapports des délégués reçus

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les Clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en fournissant des explications précises, **au moins 3 semaines avant la date de la rencontre.**

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera **désigné à la charge du club demandeur.**

AVIS AUX ARBITRES :

En cas d'absence de délégué sur la feuille de match et/ou non présent sur le terrain, pendant la rencontre, vous devez faire parvenir un rapport au DLF dans les 48 heures.